



Déclaration de l'Unsa-Éducation

CHSCT D 23 du 5 mai 2020

Monsieur l'inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs, les membres du CHSCT.

Le SE-UNSA vous a adressé le jeudi 23 avril un courrier recensant la plupart des interrogations de nos collègues du premier et du second degré.

A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de réponse de votre part. Si les prises de paroles du Premier Ministre et du Ministre de l'Éducation Nationale ont pu lever le voile sur certaines de ces questions, nombres d'entre elles restent sans réponse.

Mme la Rectrice a pris la décision d'envoyer le 30 avril un courrier en direction des Professeurs des Ecoles de l'académie, accompagné d'un vademecum surréaliste. Qui peut croire sérieusement que l'enseignant va pouvoir faire classe, 6 heures—dans un climat anxigène, optimiser les parcours individuels, poursuivre des activités en autonomie via le numérique pour les élèves restant à la maison ou les élèves en alternance présentiel / distanciel, envoyer aux familles un calendrier de rendez-vous : un échéancier des "activités maintien de lien" qui seront régulièrement données, des procédures d'échanges avec l'enseignant, valoriser les travaux à oraliser et pouvant donner lieu à des enregistrements transmissibles par téléphone, par messagerie ou par présentation en direct en classe virtuelle, planifier les activités par semaine en indiquant la récurrence par journée, les modalités de retour pour suivi ou validation, (NB / Ne téléphoner qu'aux familles qui n'auraient pas renvoyé le travail proposé et convenu), conserver des temps partagés en mode visio (classe virtuelle) ou téléphonique, dans le cadre d'un petit groupe chaque fois que c'est possible.» Comment effectuer son travail avec toutes ces injonctions ? Comment concilier vie professionnelle et vie privé ? Comment prendre soin de soi et des siens ?

Il va de soi qu'enseigner en présentiel tout en effectuant la continuité pédagogique à distance pour les élèves qui ne retourneront pas sur les bancs de l'école jusqu'à la rentrée de septembre est tout bonnement impossible à réaliser pour les enseignants ! De plus, ceci va à l'encontre des propos du Ministre.

Le SNUIPP-FSU, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT ont rédigé nationalement une pétition hier qui recueille déjà 30000 signatures. Je vous en fait la lecture :

Pour assurer les conditions sanitaires à une réouverture des écoles en confrontant les exigences du protocole national aux réalités des écoles et permettre ainsi une prise en charge et un accompagnement des élèves optimal, les enseignants ont besoin de temps.

Nous exigeons :

- Que la semaine du 11 au 15 mai soit une semaine de prérentrée avant une possible réouverture des écoles.
- Que la taille des groupes pris en charge par un.e enseignant.e soit au maximum de 10 élèves en élémentaire, comme pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, et bien moindre en maternelle
- Que le travail de préparation de réouverture des écoles puisse être présenté en conseil d'école.

Aucun protocole local ne doit être imposé arbitrairement. Chaque élément du protocole doit être respecté. Dès lors si les conditions sanitaires d'une réouverture de l'école ne sont pas réunies, l'école ne doit pas réouvrir. Nous saisisons alors la hiérarchie via une motion de conseil des maîtres et si nécessaire une procédure d'alerte sera enclenchée qui pourra conduire à exercer notre droit de retrait à l'échelle de l'école, afin de ne pas mettre en danger les élèves et les personnels.

Cette démarche continuera de s'appliquer même lorsque la classe aura repris.

Nous appelons le gouvernement à nous faire confiance pour organiser un retour progressif des élèves sans pression ni injonction, notamment en termes de contenu scolaire, et en nous donnant le temps nécessaire.

Nous avons su organiser l'accueil des enfants des personnels indispensables en période de confinement. Nous saurons faire les choix nécessaires dans le respect des exigences sanitaires et des besoins des élèves.

La reprise doit être suspendue partout à la mise en place des garanties sanitaires indispensables et à une organisation pédagogique acceptable.

Voici Monsieur l'inspecteur d'académie les revendications que nos organisations syndicales portent collectivement au niveau national.

Le Premier Ministre, après avoir défini un cadre national, laisse la main aux acteurs locaux au plus près du terrain. Cet objectif louable, fait peser une très grosse responsabilité sur l'ensemble des acteurs de terrain que sont les directrices et directeurs, les enseignants, les collectivités, les chefs d'établissement, les adjoint gestionnaires, les inspecteurs et vous même M. le DASEN. La parution extrêmement tardive des protocoles et leur lecture pour le moins indigeste ne viennent que compliquer les réflexions et saper la bonne volonté des responsables locaux. Ceci est inadmissible et vient encore une fois rajouter de l'anxiété dans cette période particulièrement anxiogène.

Il devra y avoir des assurances sur l'application de ces plans locaux. **C'est bien aux acteurs de terrain de décider du nombre d'enfants accueillis, des mesures à prendre pour respecter le protocole sanitaire, de l'organisation de l'école (récréations, restauration, toilettes, nettoyage des locaux ...).** Pour l'Unsa-Education c'est une condition incontournable pour la reprise du travail.

Enfin, alors qu'il ne reste que quelques jours pour mettre en place les plans de reprise, de nombreuses questions sont toujours sans réponse et nous souhaitons des explications claires sur certains éléments :

- Une clarification du statut administratif des personnels : personnes fragiles, ou qui partagent le domicile de personnels fragiles, qui n'ont pas de modes de garde, ou encore collègues ayant peur de revenir ou peur de remettre leurs enfants à l'école. Par exemple, pourra-t-on bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence pour la garde d'enfant ?
 - Qui prend la décision et valide ou non la réouverture de l'école ?
 - Que font les enseignants sans charge de classe ?
 - Les enseignants sur poste fractionné continuent-ils à changer d'école chaque jour ?
 - Que font les élèves « non-prioritaires » qui ne pourront pas être accueillis à l'école faute de place, de dispositif d'accueil périscolaire et/ou dans l'impossibilité de prendre les transports scolaires ?
 - Nous attendons également une version courte du protocole sanitaire pour permettre à tous de s'approprier rapidement les informations cruciales
 - Des éléments clairs donnés aux collègues pour la communication avec les familles.
- des cadrages clairs par voie officielle pour clarifier le positionnement de chacune des collectivités
- Une clarification du rôle de chacun dans les écoles en fonction des temps scolaires et périscolaire
 - Une clarification du rôle de chacun dans les écoles en fonction des temps scolaires et périscolaire.
 - Une communication aux AESH, qui sont souvent dans des conditions précaires, et qui accompagnent un public prioritaire pour le retour dans les écoles

La crise sanitaire que nous traversons dépasse très largement la problématique de l'école et va engendrer une crise sociale et humaine très brutale et anxiogène pour des millions de personnes. Pour l'UNSA, cette situation appelle d'une part une gestion curative immédiate et d'autre part la mise place d'une approche plus structurelle et préventive à inscrire sur le long terme.

Espérons qu'au-delà de ce CHSCT chacun prendra sa part dans cette épreuve, appuyons nous sur la solidarité et les énergies qui ont émergé pour construire une société et une école durable au service de nos territoires, de nos élèves et de nos collègues.